



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **15 septembre 2014**

Délibération n° 2014-0315

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Etude de ressources majeures définies au schéma directeur d'aménagement de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et Corse - Nappe des cailloutis de la Dombes et alluvions du couloir de Certines - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Madame la Conseillère Glatard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 septembre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 17 septembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Belaziz, MM. Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, M. Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustau, Rudigoz, Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, M. Suchet, Mmes Tifra, Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial.

Absents excusés : Mme Baume (pouvoir à M. Hémon), M. Bérat (pouvoir à M. Guillard), Mme Berra (pouvoir à M. Cochet), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), Corsale (pouvoir à M. Gascon), M. Coulon (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), M. Piegay (pouvoir à M. Galliano), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Runel (pouvoir à Mme Peillon), MM. Sturla (pouvoir à Mme David), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Vaganay (pouvoir à M. Diamantidis), Vincendet (pouvoir à Mme Leclerc).

Absents non excusés : Mme Beauteemps.

Conseil de communauté du 15 septembre 2014**Délibération n° 2014-0315**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Etude de ressources majeures définies au schéma directeur d'aménagement de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et Corse - Nappe des cailloutis de la Dombes et alluvions du couloir de Certines - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 août 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable Dombes-Saône a été sollicité par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour le portage administratif d'une étude importante concernant une ressource en eau majeure, prescrite par le schéma directeur d'aménagement de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et Corse. Cette étude porte sur l'identification et la caractérisation des zones à préserver pour l'alimentation en eau potable de la nappe des cailloutis de la Dombes et alluvions du couloir de Certines.

La Communauté urbaine de Lyon, en tant que collectivité gestionnaire de l'eau potable sur un territoire inclus dans le périmètre de l'étude, est sollicitée pour participer à cette démarche via une convention sans impact financier.

Le coût global de l'étude est estimé à 104 000 € TTC, y compris les frais de maîtrise d'ouvrage estimés à 4 %. Des subventions ont été accordées par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse à hauteur de 80 % du montant toutes taxes comprises et par le Département de l'Ain à hauteur de 20 %.

Par délibération du 18 octobre 2011, le Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable (SIEP) Dombes-Saône a accepté la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'étude ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - la délégation au Syndicat intercommunal d'eau potable (SIEP) Dombes-Saône pour le portage administratif de l'étude "ressources majeures Nappe des cailloutis de la Dombes et alluvions du couloir de Certines",

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le SIEP Dombes-Saône.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 17 septembre 2014.